

Lille : sous les fenêtres de la MEL, les locataires LMH exigent l'annulation de leurs charges

mercredi 16 août 2023



Pris à la gorge par des régularisations de charges dépassant les centaines, voire le millier d'euros, en raison de l'envolée des prix de l'énergie, des locataires du bailleur social ont manifesté, ce vendredi, sous les fenêtres de la MEL. Le directeur de LMH s'est porté à leur rencontre.

Il est venu. Le directeur général de LMH, s'est invité, ce vendredi, à la manifestation de locataires en colère, organisée devant le siège de la MEL. Rapidement cerné d'habitants de résidences de toute la métropole, Maxime Bitter s'est ingénié à expliquer les régularisations de charges parfois vertigineuses appliquées par le bailleur social. « Nos contrats de gaz et d'électricité sont arrivés à échéance au pire moment possible, en mars 2022, argumente l'ancien journaliste. Même avec l'offre la moins chère, le tarif du gaz a été multiplié par huit, celui de l'électricité par cinq. » Une locataire de la résidence Charles-Six de Lille se rebiffe : « D'accord, vous avez eu des hausses de tarifs, mais nous, on a eu l'eau chaude coupée pendant un mois dans notre immeuble ! »

La sono de la CGT interrompt les échanges. « Ce n'est pas un échelonnement de ces charges délirantes que l'on demande, mais leur annulation, lance la représentante d'Indecosa-CGT, la branche « consommateurs » du syndicat. C'est de la justice sociale, les locataires ne sont pas des citoyens de seconde zone ! ».

Le lieu de la mobilisation n'a pas été choisi au hasard. « LMH est l'outil de la MEL, c'est

à la MEL de payer la hausse des charges, harangue un élu CGT du conseil d'administration du bailleur. Ce n'est pas que les gens ne veulent pas payer, c'est qu'ils ne peuvent pas. »

Source:

- La Voix du Nord, 30/06/2023.